

VIE QUOTIDIENNE

- Conseil municipal : vendredi 11 octobre 2024 à 18h30, en mairie
- Ramassage des encombrants : mardi 5 novembre 2024 (inscriptions au plus tard la veille à midi)



RAPPEL DE LA RÉGLEMENTATION SUR LES CHIENS



Ces dernières semaines, les cas de divagations de chiens se sont multipliés sur la commune. Pour **le bien-être et la sécurité de tous**, la municipalité rappelle aux propriétaires l'importance de **maîtriser leur animal en toutes circonstances**. En zone urbaine, il est obligatoire de **tenir son chien en laisse** (article 99-6 du règlement sanitaire départemental). De plus, **la divagation des animaux domestiques est interdite** (article L. 211-19-1 du Code rural). Un chien est considéré comme en état de divagation s'il n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument permettant son rappel, ou s'il est éloigné de son maître de plus de 100 m (article L. 211-23 du Code rural). Enfin, de manière générale, il convient de rappeler qu'**en cas d'accident causé par un chien**, qu'il s'agisse de dommages matériels ou corporels, **la responsabilité civile du gardien est engagée**, même si l'animal s'est échappé de manière accidentelle (article 1243 du Code civil). Merci à tous de respecter ces règles pour une cohabitation harmonieuse !

NOUVEAU : LE TOUR DU PARC A PORTÉE DE MAIN AVEC PANNEAU POCKET !



Ne manquez plus **les informations importantes de la commune** : téléchargez dès maintenant **l'application PanneauPocket** sur votre smartphone et restez connectés ! Actualités locales, événements à venir, alertes de sécurité, travaux... Vous serez notifiés en temps réel de ce qu'il se passe sur notre territoire. L'application est **gratuite, 100% anonyme et sans publicité**. Si vous n'avez pas de smartphone, PanneauPocket est aussi disponible sur ordinateur.

Scannez le **QR Code** ci-dessous pour télécharger l'application !



BIBLIOTHÈQUE : ANIMATIONS

A l'occasion de la Fête du Pôle Violet, la **bibliothèque Marie Le Franc** organise des animations inédites à l'**Espace Pierre Derennes** :

- Le **samedi 19 octobre 2024**, de 10h à 12h, pour les adultes : « **Les Richesses du Bord de Mer** » (avec une cheffe, confection et dégustation de plats autour des algues).
- Le **mercredi 23 octobre 2024**, de 10h à 12h, pour les 6-10 ans, « **Fruits d'automne : jeux et cuisine** » (concours d'épluchage de fruits de saison pour préparer des tartelettes que les enfants apporteront chez eux).

Sur inscription au **02 97 67 43 65** ou à **bibliotheque.letourduparc@orange.fr**

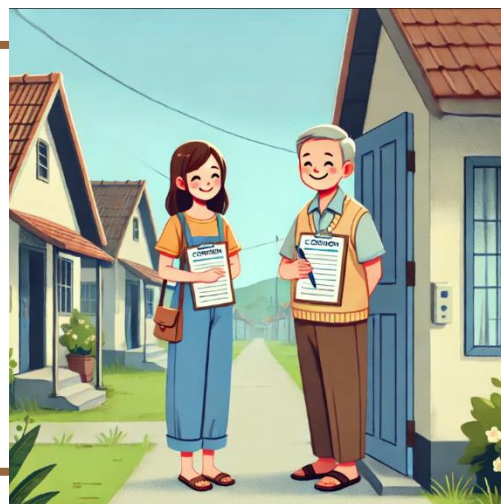




RECENSEMENT : RECHERCHE D'AGENTS RECENSEURS

Le **recensement de la population** du Tour du Parc aura lieu de début janvier à fin février 2025. Pour mener à bien cette mission, nous cherchons **5 agents recenseurs**. La mission (rémunérée) comporte une formation, une tournée de reconnaissance et la collecte des réponses des habitants.

Si vous êtes intéressé, adressez un mail à mairie@letourduparc.fr ou un courrier à la mairie.



SOUVENEZ-VOUS DE... « POINTE BIC » !



Il aurait eu 100 ans cette année. 10 ans après son décès, la municipalité a souhaité rendre hommage à celui qui fut une **personnalité marquante du Tour du Parc** pendant plusieurs décennies. Certains l'auront reconnu : il s'agit de **Marcel OLLIVIER, correspondant local pour Le Télégramme** !

Affectueusement surnommé « **Pointe Bic** » en raison du stylo qu'il ne quittait jamais, Marcel OLLIVIER emménagea au Tour du Parc en 1988, au village de Boderhaff. En septembre 1993, muni de son fidèle appareil photo en bandoulière, il devint correspondant du Télégramme.

C'est alors qu'il pu faire profiter aux lecteurs de son attachement et de sa connaissance de la commune, à travers des **centaines d'articles qu'il collectionnait précieusement dans des cahiers d'écolier**. L'ensemble de sa production est aujourd'hui encore conservée à la mairie. Par sa plume, il savait mettre en valeur **la vie des parcs, les initiatives du quotidien, les actualités des villages et des quartiers...** Fin connaisseur de l'histoire et du patrimoine de la commune, ses écrits faisaient rayonner Le Tour du Parc et ses habitants.

Outre sa mission de correspondant local, Marcel OLLIVIER était également une **figure incontournable du monde associatif**. En 1990, il s'engagea en tant que secrétaire du **Comité des Fêtes** aux côtés de Gilbert LE JOUBIOUX, mais c'est aux **Fleurs des Marais** qu'il laissa une trace indélébile. Nommé secrétaire en 1998, il devint président de l'association en 2003, à un moment où celle-ci rencontrait des difficultés croissantes à mobiliser des adhérents. Avec l'aide de François DAUTREY et Gérard DUFOUR, Marcel parvint à donner un nouveau souffle à l'association, grâce au **lancement d'une activité informatique**. Ouverture de l'association aux actifs, bourse aux plantes, création de l'activité patchwork, retrouvailles à la Croix du Sud... Sa mandature à la tête des Fleurs des Marais marqua les esprits, à tel point qu'il fut nommé **président d'honneur de l'association** en 2007.

Cette même année, le maire de l'époque, Camille LE JOUBIOUX, lui remit la **médaille communale**, récompense de son dévouement et de son implication dans la vie locale, qu'il poursuivit jusqu'à son décès en 2014. Le Tour du Parc garde de lui l'image d'un **homme passionné**, toujours accompagné de son petit caniche qu'il promenait chaque jour dans les rues de la commune.

MARCHÉ : Le dimanche matin : place des 4 frères Le Blouch.

NUMÉROS UTILES

Pompiers : 18 / SAMU : 15 / Gendarmerie : 17
Dr Richard : 02 97 67 34 07 / Ecole Publique : 02 97 67 30 70

Ne pas jeter sur la voie publique

Mairie du Tour du Parc o 1 Place de la Mairie, 56370 LE TOUR DU PARC
Téléphone : 02 97 67 30 01 o www.letourduparc.fr

Directeur de la publication : François MOUSSET
Réalisation : La commission communication
Distribution : Elus et agents communaux
Crédits photos : Mairie du Tour du Parc, les associations communales, Ostréapolis
Impression : Mairie du Tour du Parc
Tirage : 1000 exemplaires
Dépôt légal : N°1516-09 mai 2017
Papier 100% recyclé - certifié Blue Angel et Ecolabel Européen
ISO 9001 / ISO 14001 / OHSAS 18001 / DIN 67 38 / PCF / CNeutral.

